



“L’homme et les zones humides: un lien vital”
7e Session de la Conférence des Parties contractantes à la
Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971),
San José, Costa Rica, 10 au 18 mai 1999

Séance technique III:

Participation de la population, à tous les niveaux, à la conservation et à l’utilisation rationnelle des zones humides

Document 2

Promouvoir la cogestion des bassins hydrographiques et des zones humides par l’éducation et la compréhension

Rappel

1. Ce volet de la Séance technique III examinera le *Programme d’information 1999-2002 - Actions en vue de promouvoir la communication, l’éducation et la sensibilisation du public en appui à la mise en œuvre de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971)* élaboré en application de l’Objectif général 3 du Plan stratégique, 1997-2002 de la Convention sur les zones humides, adopté à la 6e Session de la Conférence des Parties contractantes en 1996. Cet Objectif général, à travers trois Objectifs opérationnels, décrit une série d’actions conçues pour permettre à la Convention “*de sensibiliser aux valeurs et fonctions des zones humides dans le monde entier et à tous les niveaux*”.
2. Les trois Objectifs opérationnels de l’Objectif général 3 du Plan stratégique mentionnent:
 - un programme international d’éducation et de sensibilisation du public;
 - des programmes nationaux d’éducation et de sensibilisation du public;
 - les activités de communication de la Convention et, en particulier, du Bureau.
3. Dans le Programme d’information figurant en annexe à la proposition No 9 (voir Ramsar COP7 DOC. 15.9), les trois mêmes domaines sont examinés de manière intégrée et des orientations fournies afin d’aider les Parties contractantes, le Bureau et les partenaires internationaux de la Convention à adopter une approche stratégique et structurée de la communication, de l’éducation et de la sensibilisation du public comme mécanisme de promotion de la conservation et de l’utilisation rationnelle des zones humides.
4. Pour orienter l’élaboration du Programme d’information, le Bureau Ramsar a organisé un atelier au Siège, les 24 et 25 septembre 1998. Conformément à l’Action 3.1.4 du Plan stratégique Ramsar, cet atelier regroupait des représentants des programmes régionaux, nationaux et mondiaux suivants qui participent à l’éducation et à la sensibilisation du public aux zones humides et à l’eau:

- Commission de l'éducation et de la communication, UICN – Union mondiale pour la nature;
 - Fonds mondial pour la nature (WWF);
 - Ghana Wildlife Society;
 - Global Rivers Environmental Education Network (GREEN);
 - Groupe de spécialistes de Wetlands International de l'éducation et de la sensibilisation du public;
 - Water Planet;
 - Water Watch Asia;
 - Watercourse and Project WET;
 - Waterwatch Australia;
 - Wildfowl and Wetlands Trust.
5. À sa 21^e réunion, le Comité permanent a passé en revue le projet de Programme d'information et a décidé de l'approuver *“en principe, afin qu'il soit affiné par la Séance technique III de la COP7 et approuve l'idée de demander aux Parties contractantes d'établir des points focaux nationaux en matière d'éducation, de sensibilisation du public et de communication (ESPC)”* (Décision SC21.6).
6. Suite à la réunion du Comité permanent, le Programme d'information a été révisé pour tenir compte de différentes suggestions faites par les membres du Comité permanent et, en particulier, les membres du sous-groupe qui avait été chargé d'évaluer un certain nombre de questions relatives à la communication, l'éducation et la sensibilisation du public pour la 21^e réunion du Comité permanent.